

## Economie.

= transaction, acte d'échange entre 2 agents.  
agent = consommateur, entreprise (actionnaires...)

\* entreprise = entité complexe → Pourquoi?

- vente d'objet de plus en plus complexe.

- complexité de la structure adaptée à certains produits.

→ adaptée à la production en gros série.

Complexité apparue récemment mais commerce existe depuis long<sup>t</sup>

⇒ Complexité des échanges, des modes de financem<sup>t</sup> des entreprises, de structure.

\* 3 fonctions régaliennes: justice, défense, intérieur (=30% du budget de l'état)  
↳ (droit) armée

Pour répondre à cette complexité, l'état joue le rôle coordonateur par l'intermédiaire de ses nombreux ministres. (décisions ministérielles modifiant les échanges)

⇒ Economie = scé des échanges, nature des flux, entités entre lesquelles les échanges se réalisent, institutions qui contribuent à définir les règles du jeu.

\* Remarque: les associations bénévoles participent à l'économie car il y a création de richesse

PIB =  $\Sigma$  des V.A.

↳ ce calcul est très complexe. (bénévolat, marché noir).

Economie est donc complexe Maïs ce n'est pas l scé exacte.

Exple budget prévisionnel basé sur des hypothèses qu'on ne peut pas faire changer. (On a peu de poids pour influencer par exple la valeur de l'euro)

\* Marché = lieu où il y a une confrontation entre des donneurs et des demandeurs.

→ loi de l'offre et la demande.

Marché de la bourse : ajustement des prix en temps réel.

Définition des prix :

le monopole, suivant nbre de demande ou d'offre

↳ 1 vendeur (exple EDF distribution)

Marché de monopsonie → 1 acheteur (product<sup>r</sup> d'électricité)

mais là EDF doit l'acheter et à 1 prix fixé par l'état

bcp de demandeurs et d'offeurs = marché atomistique.

peu d'offeurs = marché d'oligopole.

Variabilité des prix sera influencé par l'information disponible.

• communication entre offeurs et demandeurs.  
entre

role des coordonateurs : COB

• nature des produits. (réduction si pdt périssable ...)  
capacité de stockage)

pdt de l'industrie de pointe

exple semi conducteur stocké pendant 2 ans } ↓

auto stockée pendant 1 ans.

↳ période des soldes : écoulem<sup>t</sup> de la série de l'année précédente

Pour juger de la concurrence, il faut juger du marché pertinent.

→ rapport prix de vente et coûts d'approvisionnement.

## Le sommet de l'OMC à CANCUN s'est soldé par l'échec

Durant la crise des années 30 → crispation des échanges économiques : réflexe protectionniste (aggrave la crise).

Après la guerre : conviction pour renouer l'économie : libérer les échanges. Marché = création efficace de richesse

↳ Marché libre (idée de Britanniques : Adam Smith et David Ricardo)

Smith : Les pays doivent se spécialiser dans les P<sup>o</sup> où ils ont l'avantage absolu.

En concentrant les unités de production, on va augmenter la productivité.   
⇓  
concentration des effectifs.

Ricardo Si le pays a 1 productivité plus élevée dans plusieurs p<sup>o</sup>.  
L'autre pays ne peut pas se spécialiser

	Type produit A	p <sup>o</sup> B
pays X	50 <sup>nbre</sup>	60 <sup>nbre</sup>
pays Y	40	40

Il faut donc regarder les avantages relatifs donc X privilégiera le produit B.

En réalité on ne fait pas complètement disparaître les p<sup>o</sup> ⇒ Alors on subventionne ⇒ pour le long terme

- Comment réagir face à 1 chang<sup>t</sup> d'exploitation (de création de p<sup>o</sup>)
- La répartition des richesses non équitable.  
complexe (avec les filiales dans les pays)
- Problème de l'adaptation en dynamique de la spécialisation.

⚠ La spécialisation ne permet pas l'évolution <sup>à long terme</sup> d'avantages comparatifs  
↳ Pour transformer les chiffres (qui ne sont pas immuables) on met

en œuvre des moyens qui sont contraires au libre échange.

↳ le Japon a son marché hertzien fermé aux étrangers  
= protectionnisme des industries naissantes.

Depuis fin de la guerre GATT puis OMC doivent organiser des discussions pour obtenir des accords bilatéraux : Négocier pour que tous soient d'accord.

→ Au début : réduire le protectionnisme tarifaire (sur les droits de douane)

Ensuite

→ réduire le protectionnisme non tarifaire (s'adapter aux normes des pays → coût de reconfiguration d'l matériel

du produit national

- subventions allègent le prix
- quotas des pds étrangers

Moyen : Clause de la nation la plus favorisée

↳ pas de discrimination tarifaire sur les droits de douane avec nivellement par le prix le plus bas.

\* Risque le dumping social : vente des produits très compétitifs mais avec des conditions sociales mauvaises (non respect du droit du travail, travail des enfants...)

Car les pays du Sud ne seront pas compétitifs à moindre coût avec les conditions sociales des pays du Nord.

\* Que faire si l'accord n'est pas respecté : Pour le Gatt : Rien, pour l'OMC un tribunal eco, jurisprudence : L'échange international n'est plus dirigé par le pays le plus influent.

De nos jours : \* plus de terrains où l'on peut faire de très gros gain. du fait du progrès.

\* Domaines possibles (agriculture ou culture) mais ce qui est

plaidé, c'est la notion d'exception (tradition du pays, le film n'est pas uniquement américain! Style africain, style indien - pour l'agriculture, que faire des campagnes en fiches?)

\* Les pbs n'est plus interne à l'OCDE, Brésil, l'Inde deviennent des opérateurs plus importants (pour le droit de douane)  
→ Choc Nord Sud (est nouveau) par expo

\* L'OMC avait institué des règles pour résoudre les différends à l'intérieur de l'OCDE. Aussi, cette institution ne semble pas être adaptée aux pbs Nord-Sud actuels.

### Pourquoi la France ne comble-t-elle pas son déficit?

→ Voir à long terme: Investissement à long terme pour la création de richesses et à terme rembourser.

→ Pour rembourser, augmenter des prélèvements → très impopulaire

De plus: France = pays où les prélèvements sont les + importants d'Europe.

45% du PIB (1500 milliards €) consacré aux prélèvements

→ Si on ne peut ↑ les recettes, on peut ↓ les dépenses.

Mais moult importants de lobbying ⇒ marge de manœuvre limitée.

→ Remise en cause de l'efficacité de l'Etat, sa productivité

(mais difficile de comparer l'Etat à l'entreprise)

Rq Dans les années 30, économiste Keynes → politique des grands chantiers, du travail à la chaîne. Mais surproduction et non aug. du pouvoir d'achat /: Crise de surproduction. marché déséquilibré.

avec importante participation de l'Etat.

Impulsion par l'aide. L'Etat a alors des recettes ...

= multiplication keynésienne.

## DISCUSSIONS AUTOUR D'UN NOUVEAU PLAN DE SAUVETAGE D'ALSTOM (LE MONDE 21/09/03)

Les trente-deux banques qui participent au plan de sauvetage du groupe d'équipement et d'énergie devaient se retrouver samedi 20 septembre dans l'après-midi pour discuter d'un nouveau projet. La commission européenne ne serait plus opposée à l'émission d'obligations remboursables en actions à condition que leur transformation en capital soit soumise à son approbation. Romano Prodi, le président de la Commission, dans un entretien au Monde, assure "qu'il est possible d'éviter la faillite d'Alstom dans le respect clair des règles européennes". Le retard dans la mise en place du renflouement d'Alstom devrait conduire à un alourdissement du coût du sauvetage de l'entreprise, qui pourrait atteindre entre 3,2 et 3,4 milliards d'euros. Pour l'état, le surcoût est estimé à 300 millions d'euros

Pour Alstom, le week-end va être long : c'est sa survie qui se joue. Côté européen comme côté français, tous avaient cependant bon espoir de trouver une solution favorable pour le groupe d'équipements énergétique et ferroviaire. Les tensions se sont apaisées et les discussions ont recommencé. "Je crois très fermement qu'il est possible d'éviter la faillite d'Alstom dans le respect clair des règles européennes", assure Romano Prodi, président de la Commission européenne dans un entretien au Monde.

Signe de ces avancées : les trente-deux banques qui participent au plan de sauvetage d'Alstom devaient se retrouver samedi 20 septembre dans l'après-midi à Paris pour discuter du nouveau schéma de

refinancement du groupe. Celui-ci reprend les bases des projets présentés en fin de semaine dernière (Le Monde du 19 septembre).

Mais entre-temps, les esprits ont évolué. Bruxelles semble avoir notamment reconnu la spécificité d'Alstom, qui a besoin d'une visibilité à long terme. C'est cette garantie que souhaitait lui offrir l'Etat, en souscrivant à hauteur de 300 millions d'euros à son augmentation de capital, en attendant son rétablissement et la recomposition de son actionariat, actuellement très éclaté.

Si la Commission européenne refuse toujours une prise de participation directe de l'Etat dans le capital d'Alstom, sans enquête préalable, elle ne serait plus opposée, contrairement à ces derniers jours, à la formule des obligations remboursables en actions (ORA), à la condition que la transformation en capital soit soumise à son autorisation préalable.

Si cette formule est acceptée par toutes les parties pendant le week-end, un grand pas sera fait dans le sauvetage d'Alstom. Car les banques ont toujours conditionné leur participation au refinancement d'Alstom à l'engagement de l'Etat. Faute d'actionnaire de référence puissant, ne cessent-elles de répéter, la puissance publique est la seule qui puisse se porter garant de l'avenir d'Alstom. Sans cette signature, elles ajoutent qu'elles ne peuvent s'engager car elles pourraient être accusées, en l'absence de tout dispositif juridique protecteur, de soutien abusif. Si elles sont assurées du soutien de l'Etat, les banques pourront-elles refuser le nouveau plan même s'il prévoit, en contrepartie, un nouvel effort de leur part ?

Comme précédemment, il est prévu qu'elles participent à l'augmentation de capital du groupe à hauteur de 300 millions d'euros. Ce financement qui servirait à reconstituer d'urgence les fonds propres du groupe, tombés à 350 millions d'euros, serait accompagné d'une souscription d'ORA par les banques à hauteur de 900 millions d'euros, afin de prouver à Bruxelles qu'elles ne se défont pas sur l'Etat de leurs engagements. Un plan de crédit, mixant des prêts à court terme, long terme, subordonnés et des garanties sur les travaux, accompagnerait l'ensemble. L'enveloppe totale de crédits pourrait atteindre entre 1,7 et 1,9 milliard d'euros. L'Etat apporterait au moins 500 millions d'euros de prêts, au lieu de 200 millions prévus en août.

Les demandes de Bruxelles ont effet contribué à alourdir le plan de sauvetage d'Alstom. Alors qu'il devait représenter 2,8 milliards d'euros, il pourrait désormais, selon le nouveau schéma, atteindre entre 3,2 et 3,4 milliards d'euros. Les engagements de l'Etat s'élèveraient à 800 millions contre 500 précédemment.

Une partie de ce surcoût est liée d'abord au décalage dans le temps du plan de refinancement. L'augmentation de capital d'Alstom si nécessaire pour redresser son bilan était prévue dans le plan initial en octobre. Compte tenu du retard pris, celle-ci ne pourra être lancée qu'en décembre, en même temps que l'émission d'obligations remboursables en actions. En attendant, Alstom a besoin d'urgence d'environ 300 millions d'euros pour faire face à ses échéances de trésorerie. Tout cela entraîne des coûts de portage, des frais supplémentaires qu'il faut prendre en charge. Une autre partie vient, de l'effort supplémentaire demandé

aux banques pour participer à la recomposition du capital d'Alstom.

L'Etat a déjà fait savoir qu'il était prêt à assumer sa part dans le renchérissement du plan de sauvetage d'Alstom. Banques et Commission européenne, qui n'ont cessé de prendre le gouvernement en otage dans ce dossier, accepteront-elles maintenant de faire les pas nécessaires ce week-end pour sauver le groupe ?

## PLAINTES DE 18 LABELS MUSICAUX CONTRE UN SITE DE PARTAGE

NEW YORK (Reuters) - Dix-huit labels musicaux ont intenté une action judiciaire contre une société de partage de fichiers sur internet, iMesh.com, pour infraction au droit d'auteur, rapporte vendredi le Wall Street Journal sur son site web.

Basé à Tel Aviv, iMesh est le troisième réseau de partage de fichiers sur internet derrière KaZaa et Morpheus. Ces réseaux permettent à des millions d'utilisateurs de partager des logiciels, de la musique et des vidéos.

La plainte, déposée devant un tribunal de Manhattan, accuse la société de servir d'intermédiaire pour la distribution illégale de produits protégés par le droit de la propriété intellectuelle.

"Sans une violation généralisée des enregistrements sonores les plus populaires protégés par le droit d'auteur, (iMesh) disparaîtrait", est-il écrit dans l'acte d'accusation retranscrit par le Wall Street Journal.

#### LE SOMMET DE L'OMC A CUNCUN S'EST SOLDE PAR UN ECHEC

CANCUN, Mexique (Reuters) - La conférence de Cancun sur le commerce international s'est conclue sur un échec, dimanche, les pays riches et les pays pauvres n'étant pas parvenus à surmonter leurs profondes divisions sur des dossiers allant de l'agriculture aux nouvelles réglementations du commerce.

L'agriculture a été la principale pierre d'achoppement tout au long des cinq jours de réunion de l'Organisation mondiale du commerce, mais l'échec a été concrétisé par le refus de pays en développement de discuter de nouvelles règles visant à réduire la bureaucratie, qui freine le commerce.

L'échec de la conférence illustre l'influence croissante des pays en développement, qui représentent les trois-quarts des membres de l'OMC.

"Nous sommes ravis que nos voix aient maintenant été entendues", s'est réjoui le secrétaire philippin au Commerce, Manuel Roxas.

Le représentant américain au Commerce, Robert Zoellick, a estimé qu'il serait maintenant très difficile pour l'OMC de parvenir d'ici la fin de 2004 à la conclusion d'un accord international sur la levée des barrières commerciales.

La Banque mondiale affirme qu'un bon accord permettrait d'augmenter le revenu mondial de plus de 500 milliards de dollars par an d'ici 2015 et de sortir de la misère 144 millions de personnes vivant avec moins de deux dollars par jour.

"Je n'irai pas jusqu'à dire que le round de négociations engagé à Doha est mort, mais il requiert à coup sûr des soins intensifs", a déclaré pour sa part, lors d'une conférence de presse, le commissaire européen au Commerce, Pascal Lamy.

Pour boucler le round de Doha d'ici la fin de 2004, les ministres auraient dû effectuer à Cancun 50% du travail nécessaire, mais ils n'en ont fait que 30%, a estimé Lamy.

"Vous pouvez en tirer vos propres conclusions quant à la date. Il ne faut pas tourner autour du pot. Cancun a échoué", a-t-il conclu.

Il a réclamé une réforme fondamentale de l'OMC. "Cette organisation est médiévale. Les procédures, la réglementation de cette organisation ne peut supporter le poids de sa tâche", a dit Lamy.

Les pays pauvres, qui ont déjà le sentiment que la réglementation existante leur est défavorable, ont fait savoir qu'ils refusaient d'envisager de nouvelles règles, proposées par l'Union européenne et le Japon, destinées à réduire la bureaucratie.

Ces règles seront coûteuses à appliquer et elle réduiront la marge de manoeuvre des pays en matière de politique économique, ont protesté les pays en développement.

La ministre malaisienne du Commerce, Rafidah Aziz, a reproché aux pays riches de n'avoir pas voulu tenir compte de cette mise en garde et d'avoir "continué de demander des choses" que leurs interlocuteurs ne pouvaient leur accorder. La Corée

du Sud, Taiwan, le Japon et la Suisse se sont joints à l'Union européenne pour réclamer des discussions sur une nouvelle réglementation des investissements, la concurrence, les adjudications gouvernementales et la réduction de la bureaucratie entravant le commerce. Ces quatre dossiers n'étaient pas primordiaux pour les Etats-Unis et, réalisant la vigueur des objections des pays en développement, l'UE était prête, en guise de compromis, à ouvrir de discussions que sur la réduction de la bureaucratie. Mais le Botswana, s'exprimant au nom d'un groupe de pays africains, a fait savoir que c'était encore trop.

Cet échec rappelle celui des ministres de l'OMC, il y a quatre ans à Seattle, où une rébellion des pays en développement avait bloqué une première tentative de lancement de discussions sur le libre échange. L'impasse n'a été surmontée que deux ans plus tard dans la capitale du Qatar avec l'ouverture du round de Doha.

Des responsables ont déclaré qu'ils se réuniraient à Genève, une fois que les tensions seraient retombées afin de voir s'il est possible de préparer une conférence spéciale en décembre.

Mais à un peu plus d'un an de l'élection présidentielle américaine, en novembre 2004, et alors que l'UE se mobilise pour accueillir 10 nouveaux membres, en mai, des diplomates jugent difficile de mobiliser l'énergie nécessaire pour parvenir à un accord d'ici la date-butoir de fin 2004.

Le Japon et l'Australie veulent néanmoins maintenir un optimisme relatif. "Bien que les discussions ministérielles n'aient débouché sur aucun accord, il y a eu un certain progrès", a déclaré le ministre japonais des Affaires étrangères, Yoriko Kawaguchi. "Nous pensons que les discussions ont marqué un pas significatif vers un accord futur".

A Sydney, les autorités australiennes se sont déclarées surprises de ce que la conférence de Cancun ait finalement buté sur la nouvelle réglementation du commerce et non sur le dossier des questions agricoles.

Le ministre australien du Commerce, Mark Vaile, a publié lundi à Canberra un communiqué soulignant que la réunion de Cancun devait "assurer un meilleur accès au marché pour les agriculteurs, la production industrielle et les fournisseurs de service. "Le fait que l'accès au marché n'ait pas été amélioré constitue une grande déception qui doit être partagée par tous les membres", dit le communiqué. "C'est décevant, décevant", a déclaré à Reuters un porte-parole de Vaile. Mais, a-t-il ajouté, "le round (de Doha) n'est pas terminé". A l'annonce de l'échec de la conférence, des manifestants altermondialistes ont scandé "l'argent ne peut acheter le monde" en agitant des pancartes disant: "nous avons gagné".

#### L'Europe exige de la France plus de rigueur financière dès 2004

Alors que le gouvernement met la dernière main au projet de LOI DE FINANCES 2004, Francis Mer doit une fois de plus défendre les choix budgétaires de la France devant ses homologues européens. Réunis à Stresa (Italie), vendredi 12 et samedi 13 septembre, ils ont fait PRESSION sur le ministre des finances pour qu'il revote sa copie budgétaire. M. Mer a répondu qu'il prépare le budget 2004 "dans la perspective de REVENIR DANS LES CLOUDS -du pacte de stabilité- en 2005", et non en 2006, comme l'avait récemment indiqué le ministre délégué au budget, Alain Lambert. Ses homologues restent méfiants. Le gouvernement élabore un PLAN D'ECONOMIES et de recettes de 4 milliards d'euros permettant de stabiliser le déficit de l'assurance-maladie à 10 milliards d'euros en 2004, après 16 milliards de déficit cumulé sur 2002-2003.

#### Stresa (Italie) de notre envoyé spécial

La France pourrait, sous la pression des Européens, modifier le projet de budget pour 2004 avant sa présentation, le 25 septembre, en conseil des ministres, mais surtout son programme triennal sur les finances publiques (2004-2006), que Paris doit soumettre chaque année à Bruxelles. C'est le sentiment qui prévalait, vendredi 12 septembre, à Stresa (Italie), à l'issue de la réunion du ministre des finances, Francis Mer, avec ses collègues de la zone euro.

"Cet échange sera utilisé pour nourrir les décisions que nous devons prendre dans les prochains jours, a assuré M. Mer. Nous allons continuer à préparer notre budget 2004 dans la perspective de revenir dans les clouds en 2005." Autrement dit, faire repasser le déficit public sous la barre des 3 % du produit intérieur brut (PIB). Il n'est donc plus question d'attendre 2006 pour remplir les obligations européennes, comme l'indiquait le ministre délégué au budget, le 9 septembre. "Alain Lambert, lorsqu'il a cité 2006, n'était pas en phase avec ce que nous étions en train de cogiter ensemble", a expliqué son ministre de tutelle.

Sans inflexion de sa position, Paris devrait faire à Bruxelles un chèque de 3 milliards d'euros d'ici la fin de l'année. Il a fallu les explications et les pressions de la Commission pour que le gouvernement réalise que la France n'échapperait pas à cette sanction si elle ne modifiait pas sa politique budgétaire. Elle prenait ainsi la responsabilité d'une crise majeure.

C'est ce qui explique le changement de ton de Jacques Chirac en Espagne, affirmant-on au gouvernement. A l'issue d'une rencontre avec le chef de gouvernement espagnol, José-Maria Aznar, jeudi, le président de la République a appelé, jeudi, à respecter les règles du pacte de stabilité le plus vite possible. "J'ai indiqué que je parlais au nom du gouvernement, a précisé M. Mer, à l'issue de la réunion de Stresa. Il y a de la bonne volonté pour ne pas arriver à une situation qui serait incompréhensible. On va y arriver. J'espère." Il a veillé à adopter un ton différent de celui de Jean-Pierre Raffarin, qui avait suscité un tollé en Europe, il y a une semaine, en qualifiant la Commission et ses partenaires européens de "bureau".

Le ministre des finances a aussi donné le signal de la reprise d'un dialogue avec la

Commission. "Nous allons travailler en temps réel à l'amélioration des déficits en 2004, de manière à rendre crédible le franchissement des 3 % en 2005", a-t-il assuré, expliquant qu'après celle des retraites, la France lancerait d'autres réformes. Il a insisté sur celle de la santé, qui doit être bouclée à l'automne 2004. L'Allemagne (qui a prévu d'accroître la part des dépenses laissées à la charge des assurés) peut, selon M. Mer, "nous donner des idées sur la façon de régler ce problème" de la dérive des dépenses de santé. Ces réformes permettraient de nourrir la confiance et de retrouver le chemin d'une croissance plus forte. "même si c'est un peu douloureux", a-t-il concédé.

Ces engagements seront consignés dans le projet de loi de finances pour 2004, et la France travaillera avec la Commission pour les "rendre crédibles", a-t-il ajouté. Francis Mer a "parlé de faire une présentation précise sur les dates de réformes", a expliqué le commissaire aux affaires économiques et monétaires, Pedro Solbes. "D'un mal sort un bien", résumait, soulagé, un haut fonctionnaire français, qui précisait que la France soignerait la présentation de son programme triennal (2004-2006) sur les finances publiques.

Mais, à Stresa, M. Mer a minimisé l'impact budgétaire de la baisse de 3 % de l'impôt sur le revenu en 2004, mesure contestée par Bruxelles. "En 2003, cette exubérance fiscale a coûté 300 millions d'euros. Full stop", a tranché le ministre français. Mais il n'a pas cherché à utiliser les dispositions spéciales du pacte de stabilité qui permettent d'échapper aux règles en cas de situation exceptionnelle. "Il n'y a rien d'exceptionnel dans la conjoncture que nous vivons", a-t-il dit, alors que M. Raffarin ne cesse d'opposer croissance et orthodoxie budgétaire.

Reste à savoir si la Commission et les ministres des finances jugeront l'effort suffisant. Jusqu'à présent, Paris entendait réduire son déficit structurel de 0,5 % de son PIB - effort que la Commission juge insuffisant. M. Mer a reconnu qu'il ignorait l'ampleur de la réduction de son déficit structurel en 2004. Et il n'a pas dissipé la méfiance. Après la réunion, M. Solbes constatait que le ministre "n'a pas assuré la Commission que les résultats seront en ligne avec les recommandations faites par l'Ecofin, fin juin".

Tout en reconnaissant "une bonne disponibilité", il a souligné qu' "étant donné l'expérience des décisions antérieures -où la France n'avait pas respecté ses engagements-, il est important de voir les décisions et les chiffres". Le ministre belge des finances, Didier Reynders, qui avait plaidé dans la matinée pour l'application de sanctions si nécessaire, adoptait le même ton : "Francis Mer nous a donné une forme d'engagement. Mais maintenant, nous avons besoin de chiffres inscrits dans un document qui permettra de faire la clarté."

Quant au ministre néerlandais Gerrit Zalm, qui avait déclaré avant la réunion qu'il n'était "pas d'humeur à discuter d'un compromis" et n'avait pas exclu d'attaquer la Commission en justice si elle n'appliquait pas les règles du pacte à la France, il a adouci son ton : jougeant que M. Mer avait corrigé l'impression que la France se moque des règles communautaires, il s'est félicité de lui avoir lancé un message pour qu'elle change de politique budgétaire et de voir M. Mer rentrer à Paris avec ce message clair.

→ Mais actuellement la France est au cœur de l'Europe. Elle a pris des engagements. (convergence de l'endettement public)

De plus les dépenses de l'Etat ne vont pas forcément aboutir à des recettes en France. Effets diffus et dilués dans l'Europe.

→ Idee : Résoudre ce pb à l'échelle européenne  
La relance keynésienne n'est pas adaptée (éclat en 1981)

Rq Face à la baisse d'impôt, suivant les couches sociales, une partie de l'argent de la réduction va être réservée à l'épargne → pas ou peu de relance de la consommation. ⊗

Mieux aurait valu réduire la TVA pour relancer la consom.

⊗ 50% des ménages sont non imposables...

→ Inquiétude des consommateurs = épargne de précaution

Rq Pourquoi imposer des contraintes monétaires pour créer l'union monétaire ?

→ Tous les membres sont garants de la zone euro.

↳ conserver la crédibilité de l'euro.

→ Interaction des ftes politiques par l'int. des taux d'intérêt à court et long termes.

→ Mais ces contraintes sont difficilement gérables à 20 pays....

Pourquoi avoir créé l'euro ?

→ rivaliser avec le \$

→ éviter les attaques monétaires locales.

conjoncture locale → baisse de la monnaie

Exple dans les années 90 2 dévaluations de 10-15% de la livre qui ont provoqué des chocs.

Dans 1 zone de libre échange dans ce cas les prix des objets italiens à l'étrangers 15% moins cher et les produits étrangers 15% + cher en Italie.

d'où pbs avec les taux de change.

C'est la panique à court terme ! A long terme, les effets ne sont pas très clairs. (Tout ce que le pays a l'obligation d'importer va coûter plus cher (énergie, pétrole))

CCL : \* Ce n'est pas si grave. En comparaison avec l'Italie, cela va encore. On bénéficie du passé vertueux français.

\* Le contexte international ne va pas bien non plus.

l'économie française dépend beaucoup de la conjoncture internationale (plus de dépendance que nos voisins !)

\* La règle doit être respectée. Elle est commune. Il ne faut pas mépriser la règle et ceux qui sont à l'origine de celle-ci.

\* L'euro est relativement jeune : Bcp de scepticisme (Refus de la Suède) manque de crédibilité ↙

Remarque: 10 000 € recette 12 000 € dépense : 2 000 € de déficit  
pour combler ce déficit, ils empruntent : dette  
En France : la dette est 20x supérieure au déficit.

---

### Sauvetage d'Alstom

Ce que fait l'Etat français était banal il ya 30 ans.

Situation qui pose problème compte tenu des règles communes adoptées librement en adhérant à l'UE.

Pourquoi l'Etat français ne peut + soutenir les entreprises françaises?

→ Problème de distorsion de la concurrence.

Sauvetage d'Alstom = redonner force pour concurrencer Siemens.

Cas Fc Telecom: 70 000  $\bar{\pi}$  € dette la plus grosse du monde.

cours de l'action 6€ (au + haut 170€)

mi-2002: incapable de rembourser  $\Rightarrow$  impossible d'aug son capital

actionnaire: droit de vote, accès aux bénéfices

obligation: prêt à tx d'intérêt fixe.

L'Etat donne alors 9  $\bar{\pi}$  € via une ligne de crédit (chaîne pétrolière)

les banquiers se mettent alors à prêter, réouverture du marché des obligations.

(En fait, F. Telecom n'a pas utilisé ces 9  $\bar{\pi}$  € ...)

Etat prétend vis à vis de Bruxelles que c'est 1 soutien psychologique

$\Rightarrow$  Intervention de transition de l'Etat.

A la relance, l'Etat devient autant que possible en retrait - actionnaire minoritaire.

Mais cette intervention de l'Etat fausse la concurrence.

Rq Etat: celui qui va le + certainement rembourser (label AAA+) action spéculative (BBB-)

Bruxelles peut refuser 1 tel comportement?

Dans les textes: OUI.

pénalités à payer (0,5% du PIB 50  $\bar{\pi}$  de francs ...)

Mais l'All a aussi ses difficultés ...

On about donc à des compromis.

Alors aura donc 1 aide moins importante, moins stable, qui n'offre pas les meilleures garanties.

Bruxelles ne peut pas se permettre de supprimer 120 000 postes (dont la moitié est en Fc)

Pais Pour crédibiliser néanmoins Bruxelles, l'Etat français

## EDF ALLONGE LA VIE DES CENTRALES NUCLEAIRES POUR LISSER SES COMPTES

Electricité de France (EDF) devrait annoncer, jeudi 2 octobre, des résultats financiers semestriels en forte hausse. Selon Le Figaro de samedi 27 septembre, le PROFIT NET dégagé par EDF devrait dépasser les 700 millions d'euros, soit près du double du résultat net consolidé de toute l'année 2002. La raison de cette SPECTACULAIRE AMÉLIORATION est due pour l'essentiel à la décision d'allonger de dix ans la durée d'amortissement des centrales nucléaires, pour la porter à quarante ans. Ce jeu d'écritures comptable a obtenu l'aval du gouvernement, à qui il rapporterait un SUPPLEMENT D'IMPÔTS de l'ordre de 800 millions d'euros en 2004. La remontée de la rentabilité d'EDF tient aussi à celle de FILIALES comme EDF Energy, en Grande-Bretagne, qui contribuera cette année pour 200 millions d'euros aux bénéfices du groupe.

François Rousseley et son nouveau directeur financier, Daniel Camus, l'avaient promis, fin mars, lors de la présentation des comptes 2002 : le résultat net de l'an dernier, ces 481 millions d'euros qui marquaient une baisse de 42,8 % par rapport aux 841 millions de 2001, devaient marquer un "point bas" pour EDF.

A peine bouclés les comptes 2002, la direction financière s'est attelée à l'élaboration des résultats semestriels 2003 - les premiers publiés dans l'histoire du groupe électrique -, que MM. Rousseley et Camus doivent présenter à leur conseil d'administration puis à la presse, jeudi 2 octobre. Tout a été mis en œuvre pour que la remontée des profits soit spectaculaire, autant pour faire taire les détracteurs du président d'EDF, tant en interne qu'au Parlement ou à Bercy, que pour préparer le groupe à un changement de statut, toujours espéré pour la fin de l'année, en vue de l'ouverture de son capital à des investisseurs privés.

M. Camus et ses services ont poursuivi la mise aux nouvelles normes comptables internationales IAS, qui avaient déjà permis à l'entreprise d'afficher des résultats positifs en 2002, malgré une perte de 1 milliard d'euros de la maison mère, liée pour l'essentiel aux mauvais résultats des filiales étrangères.

EDF a aussi décidé de mettre en œuvre dès 2003, sans attendre le feu vert technique de l'Autorité de sûreté nucléaire, l'allongement de dix ans de la durée de vie de ses centrales nucléaires. Celle-ci se traduira par "un amortissement des centrales nucléaires sur une durée de quarante ans en mode linéaire", ainsi que l'annonçait une note dans les comptes consolidés 2002 du groupe EDF (Le Monde du 17 mai 2003).

Selon Le Figaro du samedi 27 septembre, cet allongement de l'amortissement donnera lieu à une reprise de provisions pour démantèlement "qui dépasserait le milliard d'euros". Le résultat net semestriel d'EDF devrait ainsi "dépasser légèrement 700 millions d'euros", tandis que le résultat d'exploitation atteindrait "5,5 milliards", selon le quotidien. De bons résultats, d'autant plus importants que le second semestre s'annonce moins bon du fait des surcoûts dus à la canicule. Les provisions liées au démantèlement futur des installations et à la fin de cycle du combustible

nucléaire se montaient à 28,8 milliards d'euros dans les comptes 2002.

"Dix années de vie supplémentaire du parc représentent un cash-flow cumulé compris entre 15 et 23 milliards d'euros", soulignait, en mai, le rapport de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques. Les députés rappelaient que la valorisation de l'entreprise publique serait accrue de "7 milliards d'euros si la durée de vie passe de trente à quarante ans". Une véritable aubaine pour EDF, qui ne cesse de rappeler qu'il manque cruellement de fonds propres.

Ce jeu d'écritures comptables, qui permettrait à EDF de lisser ses comptes sur les prochaines années, à raison de 700 à 800 millions d'euros par an de résultat supplémentaire, a obtenu l'aval du ministère de l'économie. Selon nos informations, EDF a fait valoir que l'allongement de la durée de vie des centrales, en améliorant les bénéfices de l'entreprise, générerait à elle seule, en 2004, un accroissement de l'ordre de 800 millions d'euros des impôts à payer par l'entreprise publique au titre de 2003. Soit autant que la hausse des taxes sur le gazole. Une bonne nouvelle pour le gouvernement, en ces temps de disette budgétaire.

Il reste que, politiquement, cette décision unilatérale d'EDF d'allonger de dix ans la durée de vie de son parc de 58 réacteurs nucléaires en activité ne manquera pas de provoquer un vif débat, à l'heure où la ministre déléguée à l'Industrie, Nicole Fontaine, met la dernière main à son projet de loi d'orientation énergétique, qu'elle compte soumettre au vote du Parlement début 2004. La question de la poursuite du programme nucléaire français, largement évoquée l'hiver dernier, lors du "grand débat sur l'énergie" organisé par le gouvernement, est encore loin de faire consensus, a reconnu Mme Fontaine le 12 septembre, en rendant publics les conclusions du débat. Le gouvernement hésite encore à autoriser le lancement du réacteur de troisième génération EPR.

Pour leur part, MM. Rousseley et Camus ne manqueront pas de souligner que l'amélioration des comptes d'EDF doit aussi beaucoup aux gains de productivité mis en œuvre au sein du groupe. Ainsi, EDF Energy, la filiale britannique, s'apprête à annoncer, elle aussi, des résultats en forte hausse. Le résultat d'exploitation de cette branche, issue de l'acquisition, depuis 1999, de plusieurs gros opérateurs outre-Manche, "sera de l'ordre de 477 millions d'euros", sur l'ensemble de l'année 2003, et sa contribution au résultat consolidé du groupe EDF "devrait atteindre, voire dépasser, les 200 millions d'euros en 2003", se félicitait, vendredi, Vincent de Rivaz, le directeur général d'EDF Energy.

EDF attend aussi de meilleures nouvelles de la filiale (minoritaire) italienne Edison, revenue aux bénéfices grâce à des cessions d'actifs, ainsi que de l'Argentine, où EDF pourrait se séparer de l'une de ses deux filiales, Edemsa, tandis que l'autre, Edenor, aurait retrouvé une exploitation bénéficiaire.

Pascal Galinier

doit s'engager à ne faire qu'une seule aide et se retirer du capital de l'entreprise.

Etude de la décennie mobile : bilan et comparaison avec les prévisions.

• 3 opérateurs : Orange 50%, SFR 30%, Bouygues 20%.  
pas d'opérateurs virtuels (qui se servent du réseau existant).

⇒ Assez peu d'opérateurs % aux autres pays.

• Pourquoi bilan maintenant ?

Pleine transition technologique : GSM, GPRS vers UMTS

On est plus à l'heure de la téléphonie mobile, mais plutôt vers internet mobile.

↳ d'autres entreprises vont s'impliquer dans cette filière.

\* Contexte et cadrage.

Les européens sont les 1ers en téléphonie mobile car ils ont une norme commune.

• Départ timide, car il doit déployer le réseau.

• Forfait : rassure le client sur les prix.

• Offre prépayé : pas d'engagement, contrôle des prix.

• Normes communes pour envoyer des SMS.

Aujourd'hui 65% de la population

progression sans comparaison.

Cobrading : technique de marketing qui consiste à associer 2 marques.

## La croissance de la France proche de zéro.

- 1<sup>ère</sup> récession depuis 1993
- situation éco la plus dégradée de la zone euro.  
=> la croissance française a un caractère procyclique (avant on était dans les 1<sup>ers</sup>).

### • Récession :

déf : pays qui enregistre 2 trimestres de croissance négative.

La France est pas loin de la récession.

(1 trimestre à croissance  $< 0$ ).

en 1993

- Plusieurs contraintes → Réunification de l'Al, ↑ des capitaux  
→ ↑ des tx d'intérêts, contraintes budgétaires pour satisfaire les critères de Maastricht, conjoncture mondiale mauvaise.  
→ reprise éco en 1997.

### Mécanisme de la récession.

#### Les moteurs

Tout ou partie des moteurs de la croissance sont ralentis, ou s'arrêtent :

- le commerce ext, le solde entre les importations et exportations  
△ Si le solde est trop important  
exp aug (compétitif) ou impatation ↓ (moins d'investissement, moins de consommation)  
↳ délocalisation d'entreprise.

- la demande intérieure exercée par les industriels français (investissements).

- la consommation des ménages.

Dynamique entre les 3 moteurs.

#### Le commerce.

→ Valeur de l'Euro vis à vis du \$.

Euro fort (produit européen plus cher à l'étranger)

ainsi, concentration du commerce dans la zone euro.

Mais vu qu'il y a une stagnation, cela serait bien d'exporter.

Aussi, euro fait permet de mettre des tx d'intérêt bas, ce qui pourrait favoriser les investissements.

Le dollar faible : géré par la loi de l'offre et la demande de l'argent.

Mais Européens et Japonais pas content.

→ Aux USA, croissance plus ou moins artificielle, le mieux serait des investissements de capitaux étrangers.

↳ Cette politique monétaire n'est pas possible en Europe car cela suppose une unité politique.

### Les investissements

→ Besoins différents (cycle des achats de machines).

Les entreprises vont investir si elles ont 1 peu de visibilité (moral des ménages, carnet de commande, demande dynamique concurrence).

### La consommation

• En période de récession, revenu du travail  $\uparrow$  peu, voire même se dégrade (revenu qui dépend de l'activité, perte d'emplois).

⇒ moins de ressources ⇒ moins de consommation.

• Visibilité, ou crainte de l'avenir, dommage

- situation d'incertitude : arbitrage différent entre épargne et consommation.

pendant la reprise : mouvements vertueux

— récession : cercle vicieux.

En fait le phénomène de récession dépend pour des décisions budgétaires.

→ Il n'y a rien de certain : Comment retourner dans les critères d'ici 2005?

### Les 35 heures.

\* Le lien avec la récession :

Enjeux :  
• réduction du déficit  
• flexibilité.

→ volonté d'assouplir les contraintes des 35 heures.

\* La logique économique

• Tendanciellement depuis 1 siècle, baisse du temps de travail (compté en heures/an, par semaine).

≈ 1600 h/an / au USA : 2000 h/an.

Rq taux de non salariés après 55 ans très élevé.

• Objectif ?

• Réduire le travail effectif de ceux qui ont 1 emploi ⇒ partager le travail effectif.

Problème pour les PME une réduction de temps de travail de 10% ne suppose pas d'embauches qqr.

⇒ Difficultés d'application.

• Mettre en place un cercle vertueux : moins de chômage, moins de cotisation sociale.

: plus de temps disponible

Mais ce temps dispo n'a pas de valeur marchande, cela ne suppose pas une consommation qui s'inclut dans le PIB.

Mais du risque d'avoir 1 femme de main d'œuvre.

Augmenter le temps de travail serait intéressant :

pour limiter le coût des retraites, garder 1 personne compétente

## LA FRANCE DEVRAIT AFFICHER UNE CROISSANCE PROCHE DE ZÉRO EN 2003 (LE MONDE 05/10/2003)

Alors que le gouvernement compte sur un rebond au second semestre pour atteindre une - faible - croissance de 0,5 % en 2003, la majorité des économistes restent très PESSIMISTES. Ils se basent notamment sur les dernières enquêtes de l'Insee sur le MORAL DES INDUSTRIELS ET DES MÉNAGES qui montrent que l'investissement et la consommation ne sont pas près de redémarrer. De plus, les exportations sont pénalisées par la baisse du dollar et la reprise américaine reste fragile. Parmi les moyens de relancer l'économie, des EXPERTS interrogés par Le Monde citent notamment une baisse des taux d'intérêt, une POLITIQUE DE CHANGE visant à établir la parité entre le dollar et l'euro, une grande réforme de la FISCALITÉ et une coordination des politiques économiques à l'échelle européenne.

L'économie française réussira-t-elle à connaître, en 2003, une année de croissance, même faible ? Le ministre délégué au budget semble lui-même en douter. Alain Lambert estimait, mardi 30 septembre, qu'elle pourrait être de 0,5 %. "J'y crois encore, indiquait-il, mais nous ne ferons pas mieux." Le lendemain, il avouait : "On peut craindre qu'on ne l'atteigne pas." Jeudi, il évoquait une croissance zéro pour préciser qu'"à ce stade", il s'agissait d'un "pronostic prématuré".

Fin décembre, la France sera proche de la stagnation économique. Mardi, l'Insee a revu à la baisse l'évolution du produit intérieur brut (PIB) au premier trimestre de 2003 (à + 0,1 %). Cette baisse, explique-t-on à Bercy, est la conséquence de la sécheresse, l'Insee faisant en début d'année une prévision sur les récoltes agricoles qu'il ajuste en cours d'année. Soit. Mais la croissance a été nulle au second semestre 2002 (+ 0,2 % au troisième trimestre, - 0,2 % au quatrième). Quant à l'acquis de croissance à la fin juin 2003, il était négatif (- 0,1 %) en raison d'un net repli de l'activité entre avril et juin (- 0,3 %).

La majorité des économistes ne croit pas à un rebond significatif au second semestre, s'attendant au mieux à une croissance légèrement positive entre juillet et septembre. Les plus pessimistes - ceux du CCF - envisagent même un nouveau recul au troisième trimestre (- 0,1 %), entraînant la France dans la première récession depuis 1993 : ils prévoient, sur l'année, une croissance de 0,2 %, alors que le budget 2003 avait été fondé sur une progression du PIB de 2,5 %, ramenée à 1,3 % au printemps. La Caisse des dépôts table, elle, sur 0,3 %. Même le très optimiste Marc Touati, économiste du groupe Natexis-Banques populaires, n'attend pas plus que 0,3 %.

Comme lui, nombre d'experts sont gagnés par la sinistrose. "Les déceptions s'accroissent", constate Anne Beaudu, du Crédit agricole, et vont bientôt faire passer la France pour la dernière de la classe dans la zone euro : croissance au point mort, politique budgétaire montrée du doigt, accumulation de facteurs exceptionnels (après les grèves, la canicule) et, enfin, moral cloué sur la ligne de départ d'une reprise qui

## LE PS DÉFEND LES 35 HEURES (LE MONDE, 05/10/03)

Haro sur les 35 heures ! Tout en se défendant de vouloir abroger les lois Aubry, le gouvernement observe sans déplaisir la montée en puissance de la campagne engagée dans les rangs de la majorité. Il y prête même son concours. Ainsi l'estimation du coût de la réduction du temps de travail établie par les services de Bercy est-elle abondamment relayée - sans d'ailleurs que soit précisée la nature des allègements de cotisations patronales concernés. Participant au Forum de l'investissement, vendredi 3 octobre à Paris, le ministre de l'économie, Francis Mer, a affirmé que les 35 heures auraient "un coût budgétaire au moins de l'ordre de grandeur de 10 milliards d'euros par an". La veille, sur la chaîne Public Sénat, le ministre délégué au budget, Alain Lambert, avait avancé le montant de "15 milliards d'euros" et estimé que les déficits publics auraient pu être contenus "en dessous des 3 % du PIB" sans les dépenses résultant de l'application des lois Aubry.

Pour autant le gouvernement n'entend pas s'engager dans la voie de l'abrogation. Beaucoup trop risqué, estime-t-on à Matignon, et terriblement compliqué à mettre en œuvre. Ce feu nourri sur les 35 heures peut, en revanche, déblayer le terrain pour l'augmentation des heures travaillées. L'offensive déclenchée par l'aile libérale de la majorité n'est donc pas observée d'un mauvais œil à Matignon.

Jean-Pierre Raffarin lui-même ne voit que des avantages à la constitution d'une commission d'enquête parlementaire réclamée par les "réformateurs" de l'UMP. Non seulement, estime-t-il, cela permettra de souligner les obstacles auxquels se heurte sa politique en matière de réduction des déficits, mais cela continuera de nourrir le procès contre l'"héritage" du gouvernement Jospin.

La gauche n'a d'ailleurs pas tardé à réagir. Dès vendredi matin, le PS a annoncé lui aussi le dépôt d'une proposition de résolution visant à la constitution d'une commission d'enquête. Il entend ainsi retourner le piège contre ceux qui l'ont tendu. Selon le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, Jean-Marc Ayrault, "il est temps de sortir des contre-vérités que véhicule la droite et que les Français soient éclairés sur l'impact réel qu'a eu la réduction du temps de travail sur la croissance et l'emploi". Le PS explique que "la moitié des dépenses du Forec - le fonds constitué pour compenser les allègements de cotisations sociales - n'est pas destinée au financement des 35 heures mais à celui de la ristourne Juppé et des allègements Fillon". Il estime par ailleurs à 350 000 le nombre d'emplois créés grâce à la réduction du temps de travail, "ce qui a rapporté 4,2 milliards d'euros de cotisations supplémentaires à la Sécurité sociale et permis de réduire les dépenses de l'Unedic et de faire rentrer des recettes fiscales supplémentaires".

Au-delà de la polémique sur les comptes, la bataille politique est bel et bien engagée. "Après la casse des retraites, la mise en cause de la solidarité pour les chômeurs, les cadeaux massifs au patronat, voilà que la droite s'acharne sur les 35 heures", a dénoncé le PCF. L'extrême gauche a également réagi à "une provocation supplémentaire contre le monde du travail", selon Alain Krivine. Pour le porte-parole de la LCR, "le problème n'est pas de revenir sur les 35 heures, mais de faire en sorte

s'annonce bien timide pour la France. A la définition technique près, on n'est pas loin de la récession."

Y a-t-il un "effet Bavarez" - du nom de l'économiste qui vient de publier *La France qui tombe* (Perrin), l'événement politico-économique de la rentrée -, sur l'analyse des conjoncturistes ? Ceux-ci s'en tiennent aux données statistiques. Les deux dernières enquêtes de l'Insee - sur les industriels et les ménages - ne permettent pas d'anticiper un rebond rapide. Le moral des industriels était un peu plus élevé début septembre qu'en juillet, mais il reste très bas. La remontée en flèche de l'euro face au dollar va pénaliser les exportations françaises.

Quant au taux de marge des entreprises, il s'est encore dégradé au deuxième trimestre pour retomber à son niveau de 1986. Le redémarrage de l'investissement ne peut donc pas être rapide, même si un rattrapage est nécessaire après neuf trimestres de baisse. Quant aux restructurations, souvent coûteuses en emplois, elles ne sont sans doute pas terminées.

Le moral des ménages n'est pas meilleur. Le ministre des affaires sociales, François Fillon, a beau affirmer dans *Le Parisien* du 1er octobre que "l'emploi va repartir en 2004", notamment grâce à "la reprise de l'économie américaine", les Français préfèrent épargner que consommer.

Les économistes du CCF constatent que, "hormis les injections ponctuelles, la tendance depuis deux ans est au ralentissement du pouvoir d'achat". Les ménages, qui craignent aussi que l'accroissement du déficit public n'entraîne des hausses de prélèvements en 2004 - notamment pour l'assurance-maladie -, gonflent leur épargne de précaution, reconnaît-on à Bercy.

Que doit-on attendre du troisième moteur de la croissance, les exportations ? Après trois trimestres de recul, tout le monde compte aujourd'hui sur leur redémarrage. La croissance est dynamique en Asie et la reprise américaine est là, même si elle peut sembler fragile. "Je ne m'inquiète pas tant pour 2004 que pour 2005", reconnaît un haut responsable de Bercy. L'économiste Daniel Cohen renchérit : que deviendra "l'immense déficit américain destiné à gagner les élections et à relancer la croissance", une fois l'élection présidentielle passée aux Etats-Unis ?

Le problème le plus inquiétant reste, toutefois, la baisse du dollar. Dans le projet de loi de finances pour 2004, le gouvernement fait l'hypothèse d'un taux de change moyen de l'euro à 1,10 dollar en 2004. Or, depuis le G7 de Dubaï, l'euro s'est apprécié pour atteindre 1,17 dollar. Le ministère des finances reconnaît que c'est le principal aléa négatif qui pèse sur son hypothèse de croissance. Le modeste 1,7 % de hausse du PIB prévu pour 2004 sera-t-il au rendez-vous ?

Les économistes, qui font en moyenne la même prévision que le gouvernement, ne rejettent pas cette hypothèse, mais ils s'interrogent. M. Cohen souligne toutefois un point positif : pour lui, la France ne souffre pas de déséquilibres économiques majeurs.

que cette mesure ne s'accompagne pas de plus de flexibilité mais de créations de postes pour ne pas aggraver les conditions de travail". De son côté, Ariette Laguiller, porte-parole de Lutte ouvrière, a affirmé qu'il était "hors de question de revenir sur une diminution du temps de travail".

Le monde syndical s'est lui aussi unanimement élevé contre toute remise en cause des 35 heures. Bref, si le gouvernement voulait lancer un nouveau "ballon d'essai", il sait à quoi s'en tenir. Le sujet reste hautement sensible.

## PLAINE DE 18 LABELS MUSICAUX CONTRE UN SITE DE PARTAGE

NEW YORK (Reuters) - Dix-huit labels musicaux ont intenté une action judiciaire contre une société de partage de fichiers sur internet, iMesh.com, pour infraction au droit d'auteur, rapporte vendredi le Wall Street Journal sur son site web.

Basé à Tel Aviv, iMesh est le troisième réseau de partage de fichiers sur internet derrière Kazaa et Morpheus. Ces réseaux permettent à des millions d'utilisateurs de partager des logiciels, de la musique et des vidéos.

La plainte, déposée devant un tribunal de Manhattan, accuse la société de servir d'intermédiaire pour la distribution illégale de produits protégés par le droit de la propriété intellectuelle.

"Sans une violation généralisée des enregistrements sonores les plus populaires protégés par le droit d'auteur, (iMesh) disparaîtrait", est-il écrit dans l'acte d'accusation retranscrit par le Wall Street Journal.

le plus longtemps possible.

Rq1 En all, accord par branche d'activités pour la réduction du temps de travail suivant ses contraintes.

Rq2 La féribilité du temps de travail n'est pas prise en compte dans la semaine. Il y a seulement une modularité en fin de carrière.

- En fait, on travaille autant avec 35h, les travailleurs sont + stressés et moins disponibles  $\Rightarrow$   $\uparrow$  de la productivité.

Rq Les salaires ont été gelés pendant 4 ans pour correspondre à terme à 35h de travail

### Les labels musicaux.

Prix Nobel 1961 Arrow  $\rightarrow$  théorie sur le commerce de l'information  
information : coûteux à produire, pas coûteux à reproduire.

Exple Recherche d'une molécule pour 1 médicament (10 ans de recherche) une ligne de formule chimique!

$\Rightarrow$  On utilise des brevets pour rentabiliser l'information sans qu'on la reproduise.

mais le brevet pas trop long, car sinon la concurrence arrive trop tard et celui a eu le monopole a acquis 1 monopole et une richesse très importante au détriment des autres.

Rq Négociation pour créer 1 brevet européen - (// norme, protectionisme)

Intérêt de faire de la musique qui ne rapportera pas d'argent?

$\rightarrow$  tout s'évapore par internet?

Nouveau modèle éco à inventer.

⇒ créer l'intérêt d'acheter 1 disque (livret, infos...)  
Création de gus complexe (star academy: livre, pub,  
TV, et CD).

→ '... Création de protection de lecture  
mais problème d'adaptation du lecteur.

Rq Favoriser les petits groupes par internet.  
se faire connaître.  
quos concerts.

### Internet, le marché repart.

\* Pourquoi ttes les start up n'ont pas décollé?

- technologie
- modèle utilisé.

• Des services ont été amorcés alors que la technologie n'est pas encore là.

→ Trop peu d'utilisateurs

• Comme le financem<sup>t</sup> de ces ent était direct (par les marchés financiers), la bulle financière a pu se retourner.

- Ent nécessiterait 1 tps d'adaptation plus long.

↳ capitaux à long termes...

- La valeur de l'ent pouvait changer brutalement du jour au lendemain.

Dynamique auto-référentielle : si tt le monde pense que le cours de l'action va monter (on achète parce que c'est bien, bonne réputation) alors l'action va augmenter.

→ Phénomène de bulle.

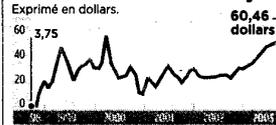
L'action a un intérêt dans la mesure où elle aura une valeur plus gde demain.

**182 millions d'internautes en Amérique du Nord** en 2002. En trois ans, leur nombre a presque doublé.

**Krach en 2000**

Le 11 mars, le Nasdaq atteint son plus haut niveau, dépassant la barre des 5000 points. Le 14 avril, l'indice perd d'un coup 9,67%. L'éclatement de la bulle va faire plonger les groupes de télécom ou de communication comme Vivendi Universal.

**Le cours de l'action eBay**



Leader mondial des enchères en ligne, eBay vient de retrouver le niveau de son cours boursier de mars 2000, avant le krach.

# INTERNET, LE MARCHÉ REPART

Trois ans après le krach, les survivants, tels Yahoo, eBay ou Amazon, prospèrent.

**V**oici longtemps qu'on n'avait pas vu des analystes financiers euphoriques sur le secteur de l'Internet. Jeudi, ils ne tarissaient pas d'éloges sur le portail Yahoo qui venait d'annoncer des résultats en hausse (lire page ci-contre). Dans la foulée, le pionnier des moteurs de recherche voyait son cours de Bourse bondir de plus de 10% et entraînait dans son sillage les autres grands noms de l'Internet. Le plus spectaculaire: l'action du site d'enchères eBay retrouvait son niveau de mars 2000, atteint en pleine flambée financière. Même le libraire en ligne Amazon a vu son cours tripler depuis un an.

Cette fois, le retour en grâce boursier n'est pas tout à fait déconnecté des réalités économiques. Fini le temps où des start-up comme Pets.com (vente de nourriture pour chien) déchainaient les boursicoteurs. Où le cours de firmes comme Amazon semblait indexé sur l'ampleur de leurs pertes. Aujourd'hui, les sociétés qui tirent le Nasdaq (l'indice américain des valeurs technologiques) ont bel et bien fait la preuve de leur viabilité et de leur capacité à engranger des bénéfices. Au passage, leur nombre a fortement diminué: la plupart des firmes créées à la fin des années 90 avaient tout misé sur les capitaux externes. Une fois refermé le robinet boursier, la plupart sont mortes asphyxiées. Après la purge, les survivants

ont retrouvé la forme. Première raison: la croissance continue du nombre d'internautes. Comme si un supermarché voyait la population de son voisinage augmenter constamment. Pendant la fin des années 90, l'engouement financier pour le réseau avait devancé la réalité de la technologie et du marché. «Trop de sociétés ont été créées à une époque où les gens ne possédaient pas les technologies nécessaires», remarque Marie-Christine Levet, présidente du fournisseur d'accès Club-Internet. On a vu quatre quantités de WebTV (start-up propo-

**«Trop de sociétés ont été créées à une époque où les gens ne possédaient pas les technologies nécessaires.»**

MARIE-CHRISTINE LEVET, PDG de Club-Internet

sant des programmes audiovisuels en ligne, ndlr), alors que l'Internet rapide, nécessaire à leur réception, était embryonnaire. Une aberration!

Aujourd'hui, les connexions à haut débit par l'ADSL ou le câble sont devenues la norme et poussent l'usage du réseau. Club-Internet estime le temps moyen de connexion de ses clients ainsi équipés à 40 heures par mois contre 7 à 8 heures pour ceux qui se contentent d'une liaison lente par modem. Avec, en prime, la diminution du temps d'attente avant l'affichage des pages. Plus propice pour faire ses courses en ligne ou consulter des petites annonces.

Paradoxalement, l'autre moteur des firmes de l'Internet a été le krach du secteur. Il les a obligées à modifier radicale-

ment leur fonctionnement. Lors de la bulle, elles recevaient et dépensaient sans compter, lançaient des campagnes publicitaires dispendieuses et en oubliaient de surveiller leurs comptes. Les investisseurs voyaient dans leurs pertes le signe avant-coureur de bénéfices futurs. Un grand nombre des sociétés qui prospèrent aujourd'hui ont été créées avec une obsession inverse: faire des bénéfices le plus tôt possible. Certains entrepreneurs se félicitent de rester à l'abri des investisseurs et de la Bourse. L'effondrement de la manne publicitaire les a obligés en outre à développer des services payants. C'est ainsi que Yahoo, dont le chiffre d'affaires dépendait exclusivement de ses annonceurs à ses débuts, fait payer les utilisateurs de divers services (enchères, petites annonces, hébergement de sites pour les PME, etc.).

La nouvelle économie serait donc de retour? Certainement pas celle qui consistait à financer à fonds perdus des entreprises aux perspectives incertaines dans le but de revendre des actions en enregistrant une plus-value. Pas non plus celle qui voit dans l'Internet (Web, e-mail, intranet) un instrument privilégié des relations économiques, celle-ci n'a jamais cessé de se développer, en dépit du krach. Quant à la nouvelle économie qui fait de l'Internet un secteur à part entière, viable, sans effet de mode, elle commence à prospérer, très largement en dehors des marchés financiers. ◀

LAURENT MAURICAC



L'économiste Jean Tirole défend la taxation des plans sociaux:  
«Le principe pollueur-payeur appliqué au licenciement»  
Libération samedi 11 octobre 2003

L'économiste Jean Tirole est le coauteur d'un rapport sur la protection de l'emploi et les procédures de licenciement rendu public cette semaine (1). Il estime que le système d'assurance chômage français «incite les entreprises à licencier» et préconise de les taxer pour chaque salarié mis au chômage.

#### En quoi consiste la «taxe de licenciement» que vous proposez ?

Il s'agit de responsabiliser les entreprises, afin qu'elles supportent directement le coût social du licenciement. Concrètement, cela signifie qu'il faut appliquer au «risque chômage» les principes qui existent ailleurs. En matière d'environnement, tout le monde trouve normal que le pollueur soit le payeur. De même, les entreprises qui licencient doivent payer pour ça. En contrepartie, il faut leur laisser plus de flexibilité dans la gestion des effectifs, notamment en simplifiant les procédures de licenciement économique, qui sont actuellement très lourdes et coûteuses. De plus, les juges de prud'hommes n'ont ni l'information ni les compétences pour prendre des décisions de gestion à la place des chefs d'entreprise.

#### Comment cela fonctionnerait-il ?

Notre idée consiste à faire payer aux entreprises une taxe sur chaque licenciement en échange de la suppression de leurs cotisations chômage à l'Unedic et d'un allègement des procédures administratives et judiciaires. Nous partons d'un constat : le système actuel de protection sociale est inefficace, parce qu'il implique des coûts financiers de licenciement limités et incite ainsi les entreprises à se séparer de leurs salariés. Aujourd'hui, l'entreprise qui licencie ne paie pas le coût qu'elle fait peser sur la collectivité en terme d'indemnisation des chômeurs, alors qu'à l'inverse l'entreprise «vertueuse», qui conserve ses salariés, verse des cotisations sociales à l'assurance chômage.

Votre taxe antilicenciement ne cache-t-elle pas un affaiblissement de la protection des salariés ?

Pas du tout, nous défendons la protection de l'emploi mais nous proposons de l'organiser différemment. Il s'agit d'un «donnant donnant» entre les salariés et les patrons, qui souhaitent pouvoir adapter leurs effectifs en fonction d'impératifs économiques ou technologiques. Les salariés perdront certes en protection juridique, mais l'entreprise qui paiera une taxe pour chaque personne licenciée y regardera à deux fois avant d'annoncer un plan social ou un licenciement individuel.

#### N'y a-t-il pas un risque que les entreprises cherchent à échapper à cette taxe ?

Le risque de «mécanismes d'évasion» existe, avec le recours à la sous-traitance, à la création de sociétés «coquilles vides», sans vrais capitaux et qui seront incapables de payer au moment de licencier. Mais on peut imaginer des solutions : demander des garanties bancaires, faire remonter la responsabilité juridique à l'entreprise mère, par exemple.

#### Vous dénoncez le contrat à durée déterminée (CDD) comme une «réponse facile» au problème de la flexibilité...

Le système du CDD a créé une dualité sur le marché du travail, entre ceux qui sont embauchés sans limitation de durée et donc protégés, et les autres, qui mettent de plus en plus de temps à trouver un vrai boulot. C'est un mauvais tour joué aux jeunes : l'entreprise les met souvent à la porte à la fin du contrat et n'a aucun intérêt à les former. Nous proposons donc un contrat d'embauche unique, avec une période d'essai qui pourrait être allongée.

#### Avez-vous soumis vos propositions aux organisations syndicales et patronales, qui se rencontrent cette semaine sur les conséquences sociales des restructurations industrielles ?

Nous ne les avons pas encore rencontrées, mais nous espérons le faire. Pour le moment, le rapport remis au Premier ministre explore des pistes de réflexion, il ne s'agit pas encore de programmes opérationnels.

#### RETOUR DE LA CROISSANCE PROMETTEUR AU JAPON

Un retour de la croissance est annoncé au Japon après une belle série de six trimestres positifs, du début 2002 à la mi-2003. Pour les chiffres concernant le 2<sup>ème</sup> trimestre 2003, l'augmentation du PIB réel est de l'ordre de 3,9 % sur une base annuelle. Un taux digne des temps de la « nouvelle économie » américaine et qui ferait le bonheur des gouvernements de la zone Euro, à commencer par ceux de l'Allemagne et de la France. On assiste même à un croisement des courbes de part et d'autre du Pacifique : l'augmentation réelle du PIB est plus forte au Japon qu'aux Etats-Unis depuis 3 trimestres.

Mais il n'est pas encore acquis que le premier Ministre Junichiro Koizumi soit durablement face à une conjoncture plus favorable que celle affrontée par Jean-Pierre Raffarin. Les gages de reprise doivent être soupesés avec précaution car, depuis une

douzaine d'années, le Japon est l'économie du « stop and go » : fin 1999, une différence de 12% en rythme annuel avait même été mesurée entre deux trimestres, sans que la précision du thermomètre puisse totalement expliquer une telle bizarrerie. Plus fondamentalement, jamais jusqu'alors les poussées de croissance n'ont permis de retrouver les belles années 1980 où le PIB croissait de 3 à 4 % par an, sans même évoquer la décennie 1960 où ces performances atteignaient 6 ou 7 %. Pendant six années, de 1997 à 2002, la progression moyenne du PIB n'a été que de 0,7 %, dix fois moins que chez le voisin chinois.

Un autre argument conduit à regarder cette embellie à la loupe. Ces taux sont présentés en termes réels, selon l'usage, mais dans un pays en déflation, l'évolution nominale est naturellement plus modeste : seulement + 1,2 % en rythme annuel, loin donc du brillant + 3,9 %. La situation japonaise est tellement singulière dans l'OCDE, qu'il est ainsi très délicat d'apprécier la croissance avec les critères conventionnels. Même si les prix à la consommation n'ont baissé que de 0,2% en juillet, la déflation reste bien au Japon une question centrale. Les industriels nippons délocalisent d'ailleurs vers la Chine en partie parce qu'ils luttent dans une inédite « course contre les prix » sur leur marché intérieur.

Mais ces réserves étant formulées, il faut admettre que les choses semblent mieux engagées cette fois si : les indicateurs d'activité progressent dans l'industrie, aussi bien que dans les services ou la construction et l'indice de confiance des grandes entreprises (le *Tankan* de la Banque du Japon) est remonté jusqu'au niveau -5, après avoir touché le fond à -40 fin 2001. Autre illustration, les investissements ont augmenté de 4,7 % au 2<sup>ème</sup> semestre, progression qui touche aussi bien les grandes que les moyennes entreprises.

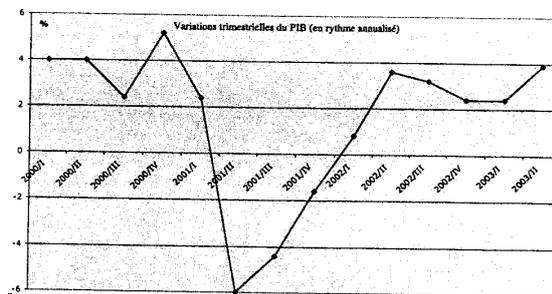
Un dernier indicateur vient éclairer cette orientation positive des industriels nippons. Selon l'enquête annuelle du *Nihon Keizai Shimbun*, ces derniers envisageraient une progression de leurs budgets de recherche et développement de 3,9% sur l'année fiscale 2003 (qui prendra fin en avril 2004). Plus de 80 % des 450 grandes firmes faisant l'objet de l'enquête annoncent une gonflement de ces budgets, ce qui prend même un tour spectaculaire chez Nissan (+20%) ou Toshiba (+10%).

La phase conjoncturelle actuelle produit aussi des effets positifs sur les bilans bancaires. L'indice Nikkei campe désormais au-delà des 10.000 points, situation qui contribue à revaloriser les portefeuilles de titres détenus par les banques et à améliorer leur capitalisation. Le ministre des Services Financiers, Heizo Takenaka, y trouvera sans doute argument pour obliger les banques à poursuivre le nettoyage de leur bilans qui reste encore une des zones d'ombre de la mécanique économique.

Reste toutefois à convaincre les ménages de la fermeté de la reprise, opération plus délicate car les Japonais ont des sujets très immédiats de préoccupation. Si le taux de chômage reste stable à 5,3%, il augmente pour les hommes et les jeunes, la baisse du taux féminin reflétant plutôt des sorties du marché du travail. Depuis un an, la consommation des ménages a certes été soutenue par une baisse du taux d'épargne, mais rien n'indique que les Japonais continueront à puiser dans leurs bas de laine. Les

dépenses des ménages ont ainsi reculé de 6 % en juillet en réponse à la baisse de leur revenu disponible. Chacun garde probablement à l'esprit qu'il faudra bien rembourser la formidable dette publique qui avoisine 150 % du PIB. La menace d'une augmentation de la pression fiscale, un jour ou l'autre, n'incite pas à réduire inconsiderement les matelas d'épargne de précaution. En 1997, le premier Ministre Ryutaro Hashimoto avait d'ailleurs cassé la reprise avec une brusque augmentation de la TVA déjà destinée à améliorer les finances publiques.

Junichiro Koizumi remettra lui en jeu son titre de président du Parti Libéral Démocrate le 20 septembre prochain, avec l'espoir de prolonger son mandat à la tête du gouvernement. En gardant les destinées du pays, le premier ministre ne pourra plus tabler sur le formidable engouement de ses concitoyens à son endroit : il y a deux ans, 85% des Japonais lui accordaient leur confiance, contre 45 % aujourd'hui. Néanmoins, si la dynamique des entreprises japonaises n'est pas contrariée par un environnement international trop défavorable, Junichiro Koizumi trouvera pour la suite des conditions de pilotage bien plus confortables qu'à son arrivée.



SOURCE : Ministère de l'économie japonais

Patrice Geoffron  
Professeur à l'université de Paris-Dauphine  
[patrice.geoffron@dauphine.fr](mailto:patrice.geoffron@dauphine.fr)

Il n'y a pas encore de marchés : offres stabilisées, demande en croissance  
→ tout cela ne repose que sur des anticipations.

des ent. va tabler sur la communication pour donner foi en l'avenir plutôt que de faire les comptes.

. Au début, les ent ne vendent rien → Nécessité de trouver d'autres capitaux.

des ent vendent au bout de 5 ans d'existence ...

Mais il faut tâtonner le marché → engendrer 1 processus de maturation  
Le pb, c'est qu'on ne savait pas qd on allait voir les résultats.

Alors, on a coupé les financements, et fait la trié parmi les ent.  
Seules sont restées celle qui ont de véritables résultats.

Les survivantes.

\* Yahoo : entreprise basé sur la gratuité

↳ financé par la publicité

La gratuité attire bcp d'utilisateurs ⇒ point de passage sur internet ⇒ susceptible d'attirer les annonceurs.

Marché à 2 cotés : → annonceurs  
↳ utilisateurs

Rq pour les journaux, on a pas commencé par la gratuité.  
Attendre le processus de maturation avant de sortir des journaux gratuits.

. Compte tenu des utilisateurs passés nombreux → qq parties payantes. (services à Valeurs ajoutées)

De plus publicité adaptée à l'utilisateurs (compte tenu des sites qui avaient été visités, questions posées...)

⇒ nécessité de construire une économie adaptée au contexte.

\* l'ancienne éco s'est emparée de la nouvelle éco.

des transactions qui se font par internet dans des domaines qui existaient avant.

→ dans un domaine d'activité immatérialisable.

ces secteurs ont intérêt à se réorganiser

Ex: le cas des banques.

Le réseau internet peut se substituer au réseau d'agences (pour le cas de la banque).

Le critère de choix pourrait évoluer (à partir du site internet).

CC . Internet = relai des domaines traditionnels.

→ commerce des faits, plus directs, mais certains plus personnalisés.

• Nouveaux types de services se développent, avec des modèles un peu différents de ceux à l'origine.

(dosage entre la gratuité pour attirer des internautes et des services payants pour arroser

et de suite des recettes afin de satisfaire les actionnaires)

• Potentialité des technologies disponibles se sont développées → saut qualitatif important → accès plus fréquent → entrée dans l'ère du marché de masse.

• // avec le multimédia mobile

. Téléphoner: pas d'apprentissage ⇒ 70% de la pop possède un tel mobile.

. Pour internet cela sera plus long ⇒ 25% de la pop concernée et bcp ont internet qu'à son travail.

→ nécessité d'adaptation.

Les technologies sont maintenant stables (le débit aug, si bien que l'offre va commencer à être adaptée).

Mais ce qui est long: l'installation d'un terminal dans chaque foyer.

## Le fonctionnement du marché du travail

→ principe du pollueur-payeur dans le cas du licenciement.  
En quoi cela change la donne?

→ pas de paiement préventif, paiement que si on licencie.

Risque: Dissuader le licenciement mais aussi dissuasion de l'embauche.

⇒ théorie des marchés contestables: Pour être concurrentiel, il ne faut pas de barrière à l'entrée, ni à l'entrée.

D'autre part, des cotisations peuvent être plus rentables.

Mais si entreprise n'a jamais licencié et d'un seul coup fait faillite, cela va lui coûter très cher.

→ Elle peut alors souscrire une assurance, mais on tourne en rond car les cotisations sont là pour alimenter des fonds d'assurance.

Lorsque l'entreprise se retrouve insolvable, c'est l'Etat qui intervient (argent public prélevé par impôt).

Rq Plus de cotiz<sup>n</sup> moins de travail au niveau du ministère des finances...  
Bcp d'inertie

Elles doivent se constituer une cagnotte pour se financer d'un licenciement.

// avec la retraite par répartition, ou par capitalisation  
fond commun ↙

Pb central d'un contrat de travail: Symétrie d'information.

Nécessité que les 2 soient au courant sinon transaction économique.

Impact au les contrats de travail ?  
employé: connaît pas l'entreprise.  
entreprise connaît peu l'employé (que le CV).

- période d'essai: permet de lever les asymétries d'information  
↳ ce n'est pas qu'un emploi fictive.
- entrer via 1 réseau d'anciens élèves (renommée de l'école...)
- la théorie du capital humain.

s'investir une année de plus de formation, si le signal  
pour l'employeur est double. (info)

↳ investissem<sup>t</sup> à rentabiliser

employé a 1 valeur intrinsèque indépendamment de ce  
qu'on va apprendre.

Δ année supplémentaire peut introduire du flou, du bruit  
dans la formation de l'employé.

Mais toutes les asymétries ne sont pas soulévées.

Le revenu peut dépendre de des qualités montrées à posteriori  
(cas du commercial) → partage des risques entre employé et  
employeur.

On peut introduire des actions dans les revenus pour  
motiver les salariés

CCP Avec ses débats, logique de libéralisation, de déréglementation